

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINTE-FOY
DU MARDI 12 DECEMBRE 2017**

Exécution du budget communal 2017 et orientations budgétaires 2018

Monsieur le Maire présente l'exécution du budget communal de l'année 2017 en recettes et dépenses.

Les dépenses de fonctionnement sont conformes aux prévisions budgétaires.

Les recettes sont supérieures aux prévisions, en raison notamment d'une attribution exceptionnelle de 69 k€ du fonds départemental de péréquation des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement sur les mutations à titre onéreux.

Le montant disponible pour le financement des investissements ordinaires 2018 devrait être de l'ordre de 204 k€. Le programme sera défini après propositions des commissions.

Transfert de la compétence GEMAPI à la Communauté d'Agglomération

La loi MAPTAM du 27 Janvier 2014, modifiée par la loi NOTRe du 7 Août 2015, attribue désormais aux EPCI à fiscalité propre la compétence obligatoire « GEMAPI » relative à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Ce transfert entrera en vigueur le 1^{er} Janvier 2018.

Le Conseil Municipal décide de valider la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération « Les Sables d'Olonne Agglomération », en tenant compte du transfert de la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, à compter du 1^{er} Janvier 2018.

Création d'un groupement de commandes pour la passation de marchés de travaux d'entretien et d'investissement des chemins et voiries communautaires et communales

Dans un souci de cohérence en terme de fonctionnalité de projets et dans un but d'économie d'échelle, le Conseil approuve la création d'un groupement de commandes, composé de la Communauté d'Agglomération des Sables d'Olonne et des communes de Vairé, l'Île d'Olonne, Sainte-Foy, et Saint-Mathurin, pour la passation de marchés de travaux à bons de commandes pour l'entretien et l'investissement des chemins et des voiries communautaires et communales.

Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement des eaux usées 2016

Dans le cadre de l'intercommunalité, la gestion du service public d'assainissement collectif et non collectif des eaux usées a été confiée à la Communauté d'Agglomération « Les Sables d'Olonne Agglomération ».

A ce titre, et conformément à la réglementation en vigueur, la Communauté d'Agglomération a analysé le rapport annuel du délégataire VEOLIA, afin de rédiger le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'Assainissement des eaux usées pour l'exercice 2016. Ce rapport a ensuite été présenté et validé par le Conseil Communautaire.

Conformément à l'article D2224-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, ce rapport est présenté au Conseil qui émet un avis favorable.

Demandes de subventions pour l'aménagement d'un « Tourne-à-Gauche » Rue du Petit Bois

Dans le cadre de la demande d'autorisation du lotissement « Les Hauts du Lac », l'Agence Routière Départementale a demandé l'aménagement d'un « Tourne-à-Gauche » pour sécuriser l'accès sur la Rue du Petit Bois (RD 109).

Afin de réaliser ce projet, le Conseil décide de solliciter l'attribution d'une subvention au titre du produit des Amendes de Police et un fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération.

Construction d'une maison de services

Suite à la consultation des entreprises, le démarrage des travaux devrait intervenir courant Janvier 2018.

Afin de compléter le financement de ce projet, le Conseil décide de souscrire un prêt d'un montant de 125 000 € auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée, sur une durée de 12 ans, au taux fixe de 1.04 %.

Recensement de la population

Dans le cadre du recensement général de la population qui aura lieu entre le 18 Janvier et le 17 Février, le Conseil autorise le recrutement de cinq agents recenseurs.

Point sur la Communauté d'Agglomération

Monsieur le Maire indique que la Commune de Brem-sur-Mer a émis le souhait d'adhérer à la Communauté d'Agglomération « Les Sables d'Olonne Agglomération » à compter du 1^{er} Janvier 2019.

Les travaux de viabilisation de la 2^{ème} tranche de la ZAE de l'Épinette sont commencés.

La fibre optique va être installée sur la totalité des communes de la Communauté d'Agglomération par les opérateurs ORANGE et SFR, à l'horizon 2021, sans participation financière de la collectivité.

Le renouvellement de la DSP ramassage des déchets sera effectué en 2018.

La Communauté envisage l'acquisition de broyeurs de végétaux qui seront mis à disposition des communes.

Point sur l'activité des Commissions :

Commission de l'urbanisme :

- Les commissions urbanisme et voirie travaillent sur le projet de tracé de liaison pédestre et équestre entre le Bourg et La Billonnière qui passera par le pôle équestre.
- La commission a émis un avis favorable à la vente d'un petit terrain communal, en bordure du ruisseau Le Choseau, au propriétaire riverain.
- L'association golfique souhaite que des améliorations soient apportées au terrain de golf, et notamment à l'arrosage des greens.
- Les travaux de viabilisation du Parc Résidentiel de Loisirs sont en cours.

Commission de l'action sociale :

- 10 enfants participeront au séjour ski à Sainte-Foy-Tarentaise du 3 au 10 Mars 2018.
- Une nouvelle assistante sociale, basée à Olonne-sur-Mer, a été nommée pour la commune : Madame GARNIER.
- Le spectacle de Noël pour les enfants des écoles aura lieu le lundi 18 Décembre à 10 h au Foyer Rural.
- Des personnes ont fait part d'un projet de création d'une Maison d'Assistants Maternelles. Cette demande devra être étudiée en liaison avec les structures déjà existantes.
- La commission prévoit l'organisation d'une journée de prévention des risques domestiques.

Commission de l'économie et du tourisme :

- Un rôtisseur ambulant s'installe chaque mardi soir sur le terrain communal de la Billonnière.
- L'agence immobilière va ouvrir courant Décembre.
- Une course à pied « La Foyenne » sera organisée lors du marché de l'été du 12 Août 2018 au parc de loisirs. Une association va être créée à cet effet.
- Le marché de Noël aura lieu le dimanche 17 Décembre.

Commission de la communication et de la culture :

- La commission a élaboré la programmation culturelle de l'année 2018. Le budget global s'élève à 4 975 €.

- **Commission de la voirie et des bâtiments :**

- Jean-Pierre Richard présente le bilan des dépenses de voirie et de bâtiments communaux de l'année 2017.
- Quelques dégâts ont été recensés sur les toitures de bâtiments communaux (salle de sports, boulangerie) lors de la tempête du 11 Décembre. Des branches ont également occasionné des dégâts à des toitures de particuliers.

- **Commission des sports, des écoles et des jeunes :**

- Mickaël Bourgeais a participé au comité de pilotage de la cantine scolaire de Talmont-Saint-Hilaire. Le nombre de repas servis à Sainte-Foy est en augmentation.
- Un conseil d'école aura lieu le lundi 18 Décembre sur l'organisation du temps scolaire à partir de Septembre 2018.

- **Commission de l'administration et de l'état civil :**

- Une nouvelle responsable de la MARPA a été recrutée à compter du 1^{er} Décembre 2017.

- **Centre Communal d'Action Sociale :**

- Un repas pour les 5 ans de la MARPA a été organisé le 2 Décembre.
- Le goûter de Noël des aînés s'est déroulé le dimanche 10 Décembre au Foyer Rural.